

Lettre ouverte des syndiqués et élus de la CGT à la direction de Tokheim Services France

Le 27 mars 2020

La réunion extraordinaire du CSEC Tokheim Services France du 23 mars 2020 consacrée au COVID-19 a débuté par une demande de Monsieur Marc Guéant, directeur général : celle de **se faire tous mutuellement confiance** et de travailler ensemble dans ce contexte exceptionnel. Nous saluons cette demande de la direction.

À la CGT, la santé et la sécurité des salariés a toujours été au cœur de nos préoccupations et de nos actions. La continuité de l'activité de l'entreprise tout en préservant la santé de tous revêt une importance particulière aujourd'hui et nous sommes bien entendu enclins, comme nous l'avons toujours été, à travailler ensemble.

En effet, la pandémie actuelle, en ce qu'elle représente un risque majeur pour la santé des travailleurs aussi bien que pour celle de l'entreprise, appelle une réponse construite collectivement – et démocratiquement, et non pas arbitrairement par un petit groupe de décideurs ou d'experts improvisés. Nous avons tous des expertises dans différents domaines et nous pouvons mettre nos connaissances en commun. C'est dans cette optique que nous avons demandé, lors de la réunion, que le principe de loyauté soit respecté de tous. Ce principe suppose une information honnête et complète de tous les acteurs de la prévention des risques afin de co-construire les réponses à apporter à chaque problématique.

Or, pendant la réunion, nous avons découvert, entre autres :

- Qu'il avait été établi un plan de prévention journalier (PPJ) « spécial COVID-19 » sans information préalable des représentants du personnel et à ce jour, nous n'en avons même pas une copie.
- Que le document unique d'évaluation des risques professionnels avait été mis à jour sans implication, ni consultation, ni information des instances représentatives du personnel.

La liste n'est pas exhaustive.

Pour formuler nos propositions, nous reprenons une expression de Madame Frédérique Dumont, directrice HSSE, qui nous a parlé des « bonnes pratiques » pour les techniciens de terrain. De la même manière, nous vous demandons d'adopter des bonnes pratiques afin que nous puissions apporter les meilleures réponses aux problématiques de notre entreprise collectivement :

- Respecter le Code du travail en matière de protection de la santé physique et mentale des travailleurs et
 de fonctionnement des instances représentatives du personnel. Non, Monsieur de Fautereau, ce n'est
 pas parce que la crise actuelle nous plonge tous dans un surcroît de charge de travail que vous
 n'impliquez pas les représentants du personnel comme il se doit. Vous agissez déjà de la sorte depuis
 plusieurs années. Il est temps de changer de fonctionnement et de nous faire confiance, de respecter les
 salariés qui nous ont accordé leur confiance pour défendre leurs droits.
- Comme il vous a été demandé par les trois organisations syndicales lors de la réunion, nous vous demandons de débuter sans délai la négociation d'un accord pour la mise en place de l'activité partielle au sein de Tokheim Services France. Nous demandons à être informés et consultés sur les plannings, les fichiers que vous avez préparés par établissement et par individu et pas seulement être mis devant le fait accompli. Nous vous demandons de négocier, loyalement, cet accord.
- Enfin, nous vous demandons de **prendre en compte les mesures de prévention nécessaires** qui ont été formulées par les instances représentatives du personnel, notamment dans le cadre des enquêtes DGI.

C'est en respectant ces demandes légitimes que nous pourrons tous œuvrer ensemble, en toute confiance, pour le bien des travailleurs et de l'entreprise dans ce contexte sanitaire particulier.